

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Jelle Perys. Gendron

VOL. 15. LEVIS, DECEMBRE 1887. No. 9.

**ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE**

DE BEAUPRÉ

*Avec l'approbation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de
Québec, et de NN. SS. les Archevêques de Montréal et Ottawa,
et les Evêques de Trois-Rivières, Rimouski et St-Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)



On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous.
S'adresser au Rev. C. E. Carrier Gerani des "Annales,"
Collège de Lévis, Lévis. — Prix de l'abonnement : 35 centins

Imprimerie Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.

ANNALES

DE LA

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les directeurs du collège de Lévis

SOMMAIRE :

Avantages. — Avis. — Hymne à sainte Anne. — Le pèlerinage de sainte Anne d'Auray : son origine, ses traditions, ses prodiges (*Suite*). — Légende de Noël. — Guérison miraculeuse. — Ce qu'il faut pour faire une bonne famille (*Suite*). — Les Scapulaires bénits par les RR. PP. Rédemptoristes. — Actions de grâces à sainte Anne. — Faveurs obtenues par sainte Anne. — Recommandations aux prières.

Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis : fr. 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1^o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2^o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

— 000 —

A V I S

La copie de chaque livraison mensuelle des *Annales* devant être envoyée à l'imprimeur vers le 15 du mois *précédent*, les correspondants qui désirent voir leurs publications paraître dans tel numéro déterminé, sont priés de prendre leurs précautions en conséquence.

— 000 —

LE

Y
leur
que c
l'An

HYMNE A SAINTE ANNE.

(IMITÉ DU LATIN : FÆCUNBA RADIX ISAI)

Une fleur nouvelle a germé
 Sur l'arbre fécond d'Isaïe,
 Ornant du prénom bien-aimé
 D'Anno, la Mère de Marie.

Un fils de roi cueille la fleur
 Et l'épouse suivant le rite ;
 Mais pendant longtemps le Seigneur
 Laisse sans fruit l'union d'élite.

Enfin la mère, en blancs cheveux
 Reçut du ciel la vierge aimée :
 Celle vers qui montent les vœux
 De l'humanité ranimée.

O, vous, doux soleil des Bretons,
 Comme jadis soyez élémente ;
 Sauvez la foi de nos cantons,
 Ecoutez leur voix suppliante.

Gloire et liesse au Père, au Fils ;
 A l'Esprit Saint gloire et liesse !
 Que le cœur des croyants ravis
 Chante Anne et la vierge sans cesse !
 Amen.

— 000 —

LE PELERINAGE DE SAINTE ANNE D'AURAY

SON ORIGINE, SES TRADITIONS, SES PRODIGES.

(Suite)

Yves fut vraiment affligé de l'obstination de son pas-
 seur à refuser la construction du sanctuaire, et plutôt
 que de retarder encore à se conformer à la sainte volonté
 d'Anne sa glorieuse Mère, il voulut vendre ce qu'il

tenait de la largesse divine. La Sainte aimant mieux se montrer bienfaitrice que d'attendre des bienfaits, se montra plus satisfaite de la bonne volonté de son pieux serviteur que d'un riche présent. C'est ce qu'elle prouva le huitième jour de mars, au lendemain de l'invention de la statue, par un acte de sa libéralité. La femme d'Yves, se levant un matin, trouva déposées sur la table douze pièces de monnaie d'une livre qu'on aurait dites nouvellement monnayées, sans qu'elle pût jamais saisir par qui ni comment elles avaient été placées là. Cette miraculeuse bienfaisance, comme une preuve éclatante de la fidélité de sainte Anne, servit à encourager et à fortifier le pauvre laboureur dans la continuation énergique de l'œuvre qu'elle lui avait si souvent et si ardemment commandée. Cet argent fut plus tard employé au salaire des ouvriers chargés de la construction du temple, à l'exception d'une des ces qui fut conservée à titre de souvenir au trésor de l'église.

Encouragé par ces prodiges au milieu de tant d'obstacles et de contradictions, après avoir frappé à toutes les portes, il ne put cependant réaliser son dessein, avant d'avoir été examiné par les Révérends Pères Capucins sur l'ordre du Révérendissime Evêque de Vannes. Durant quinze jours continus de recherches et d'investigations, aidés de la lumière divine, on le trouva toujours fidèle et d'accord avec lui-même dans tout ce qu'il rapporta. C'est pourquoi, et aussi pour d'autres raisons, l'évêque fut enfin amené à concéder la construction d'une chapelle commode, en invitant la noblesse du pays à y contribuer. Parmi les raisons qui l'y déterminèrent, il ne faut pas omettre ce fait prodigieux qu'une flamme venue du ciel consuma entièrement le grenier construit avec les ruines de l'ancien sanctuaire de sainte Anne, tout en respectant deux énormes monceaux de blé qui y étaient entassés.

La garde du sanctuaire fut d'abord confiée aux Pères Capucins, puis aux Carmes, environ trois ans après la découverte de l'image. Ces zélés gardiens y travaillaient

au soulagement et à l'édification des nombreux pèlerins qui y affluaient de toutes parts. Quand plus tard ces mêmes Carmes y érigèrent un cloître imposant, cet endroit acquit un caractère encore plus vénérable, et devint célèbre par les prodiges et les pèlerinages dont il était le théâtre. Les prodiges, les évènements miraculeux, les bienfaits accordés sous le patronage de l'Auguste Mère à tous et à chacun de ceux qui accouraient à elle, firent croître et propager la dévotion envers la Sainte. En nombre, en éclat et en variété ils dépassent tout calcul humain, tellement ce lieu, par l'affluence et la ferveur constante des pèlerins, rivalise avec les endroits de l'Europe les plus célèbres par le concours des fidèles. Ce lieu vénérable doit à la royale libéralité du roi très-chrétien Louis XIII, une partie notable de ses richesses, entre autres une relique de la Sainte tirée du trésor même de Sa Majesté.

Il ne faut pas oublier, entre autres prodiges, la punition infligée au pasteur de la paroisse pour châtier son opposition obstinée.

Un jour, étant chez lui, il fut si rudement battu, qu'il lui sembla être tombé entre les mains des voleurs. Quand les voisins accoururent éveillés et attirés par ses cris de détresse, ils ne trouvèrent absolument personne. Il resta les membres tellement meurtris par ces rudes assauts, qu'il passa huit jours entiers sans pouvoir s'en servir ni vaquer à ses devoirs. Averti enfin par un de ses clercs qu'il devait demander le remède à Celle qui probablement lui avait infligé la peine, il adresse à sainte Anne pendant quelques jours des prières spéciales, et il recouvra l'usage de ses membres, si bien qu'après quinze jours révolus il reprend ses travaux, et célèbre le saint sacrifice, qu'il avait fait vœu d'offrir en l'honneur de sainte Anne en souvenir de sa guérison.

(à suivre)

LÉGENDE DE NOËL.

Il fait un temps affreux : un vent glacial souffle avec violence ; la neige épaisse tombe en tourbillons. Un ciel de plomb, des rues désertes, partout la solitude, le deuil ; c'était l'aspect que présentait Londres cette nuit de Décembre.

Dans une pauvre maison, se passe une scène navrante. Un enfant, âgé d'à peine douze ans, est couché sur un misérable grabat. Le rôle de l'agonie l'a déjà saisi. Tantôt ses yeux regardent avec tendresse une rose fanée qu'il tient à la main, tantôt son regard s'illumine d'un éclair de joie.

Doucement, bien doucement il s'éteint, comme on voit un lys refermer sa blanche corolle. Lui, il s'éteignait parce que son petit corps était épuisé par la souffrance. Il s'éteignait, comme le lys, mais ce n'était que pour s'épanouir mille fois plus beau, mille fois plus ravissant que jamais ; c'était pour donner passage à sa belle âme et lui permettre de prendre sa volée vers le ciel.

La scène change.—C'est la nuit de Noël, quelques rares étoiles font miroiter, comme autant de perles, la neige qui couvre la terre. Le son des cloches résonne partout et rappelle à la terre la venue du Messie.—

Cependant, dans une magnifique maison, d'où s'échappent des flots de lumière, tout est deuil : une mère veille auprès de son fils qui meurt. Au dehors tout est joie, ici, tout est souffrance. La pauvre mère, affaissée au pied du lit de son enfant, pleure à chaudes larmes et tient dans ses mains brûlantes, les mains glacées de son enfant, comme pour le retenir par son amour. "Maman, dit l'enfant, pourquoi pleures-tu ? Tu sais bien que je vais aller au ciel, comme tu me l'as dit, jouer avec les beaux anges." Et le pauvre petit s'arrêtait, suffoqué et épuisé. "Oui, oui, mon Alfred, disait sa mère, mais ne parle pas, mon enfant, tu te fatigues." Elle étouffait ses sanglots et cachait sa tête dans les cheveux d'or de l'enfant.

“ Maman, reprit-il bientôt, maman, oh..... regarde donc !..... ne vois-tu pas ce petit ange qui me regarde en souriant ? Regarde bien, n'est il pas beau ? il m'appelle ? Oh, maman, laisse-moi partir. Tu viendras bientôt n'est-ce pas, maman ? ”.... Il était mort.

Cette nuit de Noël, on entendit dans le air une harmonie divine : deux anges se parlaient.

“ Ecoute, dit l'un, le récit que je vais te faire. Ne te souviens-tu pas d'un pauvre petit mendiant, qui, un beau jour d'été, vint à la barrière d'un beau jardin où tu te trouvais, et il te regarda avec un œil d'envie ? Son visage était pâle et ses yeux n'avaient plus de larmes, car c'était un orphelin. Il y avait deux jours qu'il n'avait rien mangé, et son petit cœur se serrait d'angoisse quand il voyait passer des enfants de son âge, qui ne manquaient de rien. Il demandait l'aumône, jamais on ne la lui donnait, on le repoussait avec rudesse en lui disant : “ Va, petit vaurien, va gagner ton pain en travaillant.” Ah ! oui, gagne ton pain, c'était facile..... On riait de sa faiblesse, on raillait son innocence. Oh ! oui, on pouvait bien dire : “ Va gagner ta vie, va travailler,” lui qui disputait aux chiens quelques morceaux de pain.”

“ Un jour, il marchait péniblement, essuyant des passants des refus et des malédictions, quand, soudain, il arriva à la porte d'un grand jardin. Il resta tout ébloui ; jamais de sa vie il n'avait rien vu de si beau. Quand, dans son sommeil, il rêvait au ciel, il n'avait rien imaginé de si charmant. Un enfant, (c'était toi) jouait et courait gaiement après de jolis papillons. L'orphelin resta là en silence, le visage pressé contre la barrière et te regardant avec étonnement. Son esprit ne pouvait comprendre qu'il pût y avoir une si grande joie sur la terre ; il aspirait, avec délices, l'air embaumé du parfum des fleurs.”

—“ Il restait là, cloué par une attraction irrésistible. Il ne pensait pas qu'il faisait mal, il ne le

“savait pas, et pourtant on vint bientôt lui jeter
“quelques sous et lui dire rudement de s'en aller.

—“Ah ! ce n'était pas de l'argent qu'il voulait
“alors, oh, non ! Volentiers eût-il donné tout l'argent
“du monde pour jouir un moment de plus de la vue
“de ta joie innocente. Mais on lui ordonnait de
“partir, et il pleurait en jetant un dernier regard sur
“le jardin. C'est alors que pour la première fois tu
“l'aperçus ; ton cœur compatissant s'émut de sa
“mère, tu regardas avec étonnement couler ses
“larmes ; toi tu n'avais jamais pleuré. Tu t'appro-
“chas pour lui demander pourquoi il pleurait. Sans
“te douter de la douleur nouvelle que tu lui causais,
“tu lui demandas si sa mère était bien bonne, si, chez
“lui, il avait de beaux jouets. Son petit cœur saignait,
“mais il voyait ton intention ; tu allas chercher une
“belle rose blanche, encore tout humide de la rosée
“du matin.

“Tiens, lui dis-tu, prends cette rose, vois comme
“elle est belle. C'était moi qui en prenais soin,
“c'était moi qui l'arrosais tous les matins, c'est la
“plus belle du jardin, prends-la, je te la donne.”

“On fit partir l'orphelin, mais qu'importe ! il était
“heureux. C'était la première fois, depuis la mort
“de sa mère, qu'il entendait une parole bienfaisante.
“Alors, il aurait pu essayer des refus, son cœur était
“trop heureux pour que rien pût jamais l'attrister.
“Ce soir-là sa petite chambre lui sembla un palais, et
“peu après il s'endormait heureux, tenant en sa main
“la rose blanche, et quand il se réveilla, ce ne fut pas
“dans ce monde ; c'était un ange.

—“Cet ange, c'est moi. C'est moi qui ai obtenu
“du Sauveur que tu vinsses à mourir avant que ton
“âme se fût flétrie au contact du monde. “C'est moi
“qui fus envoyé pour te consoler aux derniers mo-
“ments de ta vie terrestre, et pour guider ton âme
“vers Jésus, qui nous attend là haut.”

.....Et à l'encens des prières, qui, en cette nuit
de Noël, s'élevait de la terre au ciel, les deux anges

mêlaient leurs louanges et leurs hymnes de reconnaissance au Jésus de la Crèche.

C. B.

— ooo —

GUÉRISON MIRACULEUSE.

Cap Rouge, 10 novembre 1887.

Monsieur le rédacteur,

Comme vous recevez toujours avec empressement le rapport des guérisons obtenues par l'intercession de Ste Anne, je crois devoir porter à votre connaissance la guérison extraordinaire obtenue par un de mes paroissiens au printemps de 1886. J'ai voulu avant tout m'assurer qu'il ne s'agissait pas d'un mieux temporaire, mais bien d'une guérison radicale.

M. Michel Valin, du Cap Rouge, âgé de 53 ans, se sentit sérieusement indisposé à la fin de l'année 1885. Au lieu de diminuer comme on l'espéra d'abord, le mal augmenta jusqu'en mai 1885. Le malade souffrait d'horribles douleurs, ne pouvait remuer qu'avec peine et dépérissait de jour en jour. Le médecin appelé déclara après quelques visites que M. Valin souffrait d'un cancer dans les intestins, et une végétation cancéreuse extérieure confirma bientôt le genre de la maladie. Il n'y avait plus d'espoir; la vie de M. Valin n'était plus qu'une question de jours. Par surcroît, une bronchite aiguë se déclara et vint aggraver encore l'état du pauvre malade. La bouche pleine d'ulcères cancéreux, il ne pouvait presque rien prendre, et parlait avec une extrême difficulté. Croyant voir la mort approcher, je portai le Saint Viatique au malade et lui donnai l'Extrême Onction.

Comme je m'efforçais de l'encourager " Oh ! Monsieur le curé, me dit-il, je suis bien résigné à la mort, mais est-ce que je puis encore demander ma guérison à la bonne sainte Anne ? "

Je lui répondis qu'il pouvait parfaitement prier sainte Anne, qu'elle était bien puissante auprès de

Dieu et qu'elle pouvait faire pour lui un miracle comme elle en a fait pour tant d'autres. Puis j'ajoutai : " Avant tout soyez bien résigné à la volonté du bon Dieu ; s'Il désire vous appeler à Lui, c'est la meilleure disposition que vous puissiez avoir."

Le pauvre malade continua donc une neuvaine commencée en l'honneur de sainte Anne ; une lampe brûlait nuit et jour dans sa chambre devant l'image de la sainte. Après une première neuvaine, une seconde commença ; mais point d'amélioration. Le médecin ne pouvait que donner à son patient quelques doses de morphine pour calmer ses douleurs.

Enfin un peu de mieux se fit sentir. Pour ma part je l'attribuai aux calmants donnés par le médecin. Mais voilà qu'un matin notre malade prend la résolution de se rendre au sanctuaire de sainte Anne. On vient me consulter. Je n'ose encourager ce pèlerinage, je crains que le trajet de neuf lieues ne soit fatal à M. Valin ; on revient encore me parler, le malade tient à son projet, il est plein de foi et d'espérance : que faire ?

" Allons ! dis-je à son épouse, essayez le pèlerinage, mais vous n'irez pas loin. Aussitôt que vous verrez votre mari fatigué, retournez immédiatement."

On place donc le malade dans une bonne voiture disposée pour le coucher au besoin, et on part se confiant à Dieu et à sainte Anne. Inquiet, je m'attendais à voir revenir notre pèlerin au bout de quelques heures. Mais M. Valin continuait tranquillement sa route, arrivait à son but, et à notre grande surprise, revenait le surlendemain un peu fatigué sans doute, mais tout heureux et espérant plus que jamais sa guérison. Au retour il continua à prier et à faire prier sainte Anne, et après quelques semaines, je m'aperçois que ce que le médecin et moi avons pris pour un mieux factice est une amélioration sérieuse.

Après un mois et demi, second pèlerinage du malade à Ste-Anne, puis le mieux réel se continue. Enfin, M. Valin ne ressent plus de douleurs, et aujourd'hui

se porte à merveille. Homme actif, il travaille comme par le passé, et oublierait facilement qu'il a été au bord de la tombe, s'il ne conservait dans son cœur la plus grande reconnaissance à la Bonne sainte Anne.

Pout ma part, M. le rédacteur, je n'hésite pas à considérer la guérison de M. Valin comme tout à fait miraculeuse, et la crois de nature à encourager la foi et la confiance de vos pieux abonnés.

M. Valin avait promis de faire publier sa guérison dans vos *Annales*.

P. E. BEAUDET, p^{tr}e.

Nos sincères remerciements au dévoué serviteur de sainte Anne qui nous adresse cette belle lettre.

LA RÉDACTION.

—000—

CE QU'IL FAUT POUR FAIRE UNE BONNE FAMILLE

(*Suite et fin.*)

Nous avons parlé du père et de la mère ; maintenant parlons des enfants, et nous aurons une famille au complet.

La Providence vous a donné un enfant, un fils ou une fille, peu importe, plusieurs enfants ; on dit avec raison que les grandes familles sont bénies de Dieu. Pauvre et chère petite créature, vous l'aimez bien ; c'est un cœur, c'est une âme ; vous l'aimez même à cause de sa faiblesse et des soins qu'elle exige. Vous placez sur sa tête une foule de belles espérances, de beaux projets, et peut-être de magnifiques rêves. Mais n'oubliez pas de réaliser en sa faveur au moins une partie de ces rêves et de ces espérances, et souvenez-vous que la chose dépend en grande partie de vous-même...

Dès que votre enfant peut sourire à son père et sa mère, qui sont sur la terre, apprenez-lui à sourire à son père qui est au ciel. Développez, épanouissez son cœur, faites-lui haïr tout ce qui est mal, et aimer tout ce qui est beau et bon, puis développez aussi sa jeune intelligence.

Mais, de grâce, n'en faites pas un petit prodige, un de ces enfants que l'on dit si avancé pour son âge, que l'on pose en petit ange qui ne vivra pas parce qu'il a trop d'esprit. Soyez tranquille, on en a vu vivre qui le valaient bien. Cette façon est vulgaire et banale quand elle n'est pas ridicule. Qui n'a aujourd'hui un amour d'enfant ? qui ne trouve son enfant gentil et spirituel par dessus tous les enfants du monde ? Avez-vous quelquefois rencontré des parents qui ne trouvent leur héritier doué d'au moins une douzaine de qualités ? Tout ces petits prodiges finissent d'ordinaire par être des petits propres à pas grand'chose. Ne vantez donc pas votre enfant à tout venant : il acceptera vos éloges et il aura ses caprices, ses fantaisies et ses volontés ; il se croira un petit être supérieur et ne demandera pas mieux bientôt que de ne faire que très peu de cas de son cher père et de sa tendre mère ; qui sait même s'il ne sera pas la cause, pour ses parents, de désagréments et d'humiliation ? Témoin cette mère qui disait un jour à son curé, en lui présentant son fils, que ce garçon était si gentil, si bien élevé, si avancé, pour son âge qu'il y en avait peu à lui ressembler, puis, s'adressant à son enfant : Allons, chéri ! dis bonjour à monsieur le curé. (Moue de la part de l'enfant). — Dis donc bonjour à monsieur le curé ! — Je ne veux pas ; dis-lui, toi. Et voilà un enfant bien élevé. Dans cette voie il est des parents si aveugles qu'ils font un mérite à leurs enfants de ce qui devrait leur valoir le fouet : ce qui ne manque jamais de faire rire aux dépens des pauvres parents. —

Ceci me conduit à vous parler d'un autre devoir : Vous enverrez votre enfant à l'école, vous l'y enverrez plusieurs années de suite et tout entières, si c'est possible ; pas de bout de jours, pas de bout d'années d'école : ou bien l'enfant passera une partie du temps à oublier ce qu'il a appris pendant l'autre, il n'aura aucun goût pour l'étude, il s'ennuiera et pourra ressem-

bler à cet enfant auquel on demandait : Que fais-tu à la classe ?

—J'attends que ce soit fini, répondit-il.

Oui, il faut l'envoyer à la classe. Plus d'excuses, plus de raisons possibles à invoquer aujourd'hui. Votre enfant *doit* savoir lire, écrire et compter. Tout le monde possède cette petite science. Pourquoi le mettre dans une pire condition, dans un état d'humiliation ? il en sera malheureux ; qui sait s'il ne vous accusera pas un jour ? L'homme qui ne sait lire ni écrire, ce n'est presque pas un homme, il ne peut même porter un livre de prières à l'église ; le voilà rangé dans la classe des ignorants ; les contrats les plus solennels, qui imposent les obligations les plus essentielles, il ne pourra les signer ; il ne pourra même ratifier, de sa signature, la parole qui a uni, par le mariage, sa destinée à une autre destinée. Mais surtout ayez pitié de votre pauvre enfant pour le jour de sa première communion ; ne permettez pas que ce plus beau jour de sa vie soit troublé. L'enfant qui ne sait pas lire ne peut apprendre ni ses prières ni son catéchisme ; il faut quelqu'un qui se charge, avec de bien grandes peines, de lui apprendre un peu de tout cela, et encore, après bien des efforts, il n'est pas trop sûr de lui-même : il craint, il tremble de n'être pas admis ; de sorte que ce jour, il le voit venir, lui, avec une sorte d'angoisse ; son cœur n'a pas le temps de s'épanouir ; il ne garde dorénavant de sa première communion que le souvenir des tristesses et des fatigues qu'elle lui a causées. Heureux encore s'il ne dit : Bon, me voilà débarrassé de la religion, on ne m'y prendra pas d'ici longtemps !

On ne sait pas le malheur de ne pouvoir ni lire ni écrire. Un homme reçoit une lettre ; elle contient des choses importantes, un secret sacré, une honte de famille peut-être : eh bien, il faut la porter à un voisin, à un homme qui peut vous trahir et raconter de sa bouche la lecture de toutes ces choses, le charger de répondre ; vous lui livrez tout : vos secrets, votre

cœur, l'honneur même de votre famille. S'il allait en abuser ; s'il allait divulguer de ces secrets qu'on ose à peine s'avouer à soi-même !... Aussi il n'est pas rare de rencontrer des pères de familles, et je les en loue, qui vous disent : Mon fils saura lire et écrire, je le veux, coûte que coûte ; j'ai trop souffert de n'avoir pas d'instruction, je ne veux pas qu'il soit aussi malheureux que moi ! J'aimerais mieux jeûner, ne manger que du pain sec, et boire de l'eau ! Et vraiment ils ont raison, ils parlent en véritables pères de famille.

Mais ici attention ! Il faut choisir et bien choisir l'école et le maître auquel vous confierez votre enfant. Ignorez-vous que ce maître devient un autre vous-même, et que vous le chargez de former en même temps l'âme et l'intelligence de votre enfant ? Non seulement il devient votre égal, mais il vous devient supérieur dans l'esprit de votre enfant, par la continuité de ses leçons, par sa science, par son habileté à pénétrer dans cette jeune intelligence, par l'exemple qui entraîne, de sorte qu'il ne faut plus dire : Tel père, tel fils, mais tel maître, tel élève.

Vous voulez que vos enfants respectent un jour vos cheveux blancs, qu'ils soient vos bâtons de vieillesse, donnez-leur un maître qui leur apprend d'abord à respecter le grand Maître du ciel et de la terre, et à lui obéir, à pratiquer les commandements qu'il nous a faits pour gouverner notre existence et perfectionner notre nature. N'oubliez pas que l'instruction est une arme qui donne plus de force et de puissance à celui qui la possède ; soit pour le bien, soit pour le mal, selon la direction imprimée par le maître à l'âme du jeune élève, qui, comme une cire molle, se prête à toutes les empreintes.

Mais comme la tâche de l'éducation chrétienne n'est pas facile, comme il faut beaucoup de courage et d'habileté pour cultiver ces jeunes âmes, où bouillonnent déjà les passions de l'humanité, et en arracher les mauvaises herbes qui empêcheraient toute bonne semence d'y germer, il faut choisir des maîtres les

plus chrétiens, les plus connus, les plus éprouvés, les plus unis à Dieu, les plus savants dans la science des âmes ; voilà ce qui donnera toujours la supériorité aux Frères, aux Prêtres, aux Religieux. Formés à la vie religieuse, nourris de la méditation des vérités saintes, ils n'ont pour ainsi dire qu'à ouvrir leur cœur pour en verser le trop plein dans l'âme jeune et tendre de leurs élèves. D'un autre côté, leur dévouement que l'enfant sait aussitôt apprécier, établit un lien étroit d'affection réciproque entre le maître et les élèves, et ceux-ci sont par là disposés à l'obéissance et à l'imitation des vertus, qu'ils ont sous les yeux, et dont ils jouissent.

Aussi le choix d'un bon maître n'est pas une chose de peu d'importance, c'est un devoir sacré, dont nous aurons à répondre un jour. Ce sont les parents qui doivent, de droit naturel, faire l'éducation de leurs enfants, mais s'ils ne peuvent s'acquitter de cette charge par eux-mêmes, ils doivent au moins confier ces jeunes âmes à des maîtres dignes de les représenter.

Je m'arrête, chers lecteurs, et j'ai une grâce à vous demander en terminant cet article, c'est de répandre autour de vous ces bons principes que vous acceptez, c'est de travailler avec plus de zèle encore que vous ne l'avez fait jusqu'à présent à faire servir Dieu dans votre famille, et à le faire adorer aussi dans les familles que vous connaissez, sur lesquelles vous avez peut être l'influence de l'amitié ou celle de vos bienfaits. Aidez à procurer aux enfants des pauvres l'éducation chrétienne, vous leur aurez rendu un service éminent, et Dieu fera retomber sur vous et sur les vôtres tout le bien que vous aurez fait.

N'oubliez jamais le grand moyen d'éducation et le plus puissant de beaucoup, c'est l'exemple. Un ancien philosophe a dit : *« Le chemin du cœur est long par les préceptes, et court par les exemples. »* C'est le cas de dire le vieux proverbe, qui n'a pas perdu sa saveur : *Tel père, tel fils.* Vous voulez que vos enfants soient vertueux et chrétiens, pratiquez les devoirs de la

religion : l'observation du dimanche, la communion au moins à Pâques et le plus souvent possible, l'obéissance à notre bonne Mère la Sainte Eglise, dans toutes ses lois, et spécialement en faisant les abstinences qu'elle ordonne.

Un petit mot pour finir sur ce chapitre, dont on se dispense trop souvent, même sans la permission de son curé. N'auriez-vous pas encore l'idée que le maigre peut être contraire à la santé ? Voici une consultation que j'ai reçue, dans ma jeunesse, d'un docteur habile en médecine. Nous parlions du maigre, et je priai le docteur de me dire franchement ce qu'il pensait de ce régime au point de vue hygiénique, car je ne pouvais avoir d'obscurité sur les bons effets de l'abstinence pour préserver et fortifier l'âme contre les mille dangers qui l'entourent.

Le docteur employait en ce moment des ouvriers à construire sa maison, il m'engagea à sortir un instant avec lui, me montra ces hommes vigoureux et me demanda si l'on pouvait désirer une plus belle santé. Eh bien ! ajouta-t-il, ces hommes font maigre, depuis leur enfance, deux jours par semaine, et le carême tout entier !

Ne craignons pas l'abstinence, mais craignons l'abondance, *qui en a plus tué que l'épée*, dit encore un ancien proverbe.

Abstenez-vous de ces mets qui coûtent si cher, et surtout de ces liqueurs si dispendieuses et versez dans le sein des pauvres affamés l'économie que vous aurez faite. Votre santé ne sera que meilleure, et vous aurez enrichi votre âme d'un mérite éternel, en même temps que vous vous serez procuré la satisfaction incomparable d'avoir délivré, le malheureux de la faim, et de l'avoir vêtu pour le protéger contre les rigueurs de l'hiver. Alors votre table vous sera plus agréable, votre couche vous sera plus douce, votre cœur sera plus heureux et vos enfants plus dociles continueront à leur tour les saintes traditions d'une famille charitable et chrétienne.—MULLOIS.

LES SCAPULAIRES BÉNITS PAR LES PÈRES
RÉDEMPTORISTES

Los Pères Rédemptoristes bénissent en même temps cinq Scapulaires réunis : les scapulaires de N.-D. du Mont Carmel, le brun ; de la Très Sainte-Trinité, le blanc ; des Sept-Douleurs, le noir ; de l'Immaculée Conception, le bleu ; de la Passion, le rouge. Ces bénédictions sont données en dehors des formes ordinaires prescrites par le droit commun. Par ces bénédictions, les fidèles qui les reçoivent, quoique leurs noms ne soient point inscrits sur le registre de ces confréries, deviennent membres des trois confréries dont les Scapulaires du Carmel, de la Très Sainte-Trinité et des Sept Douleurs sont le signe, l'habit particulier. En vertu de quoi ces fidèles ont droit aux indulgences accordées aux membres de ces diverses confréries, de la confrérie de N.-D. du Carmel, etc.

Un Décret de S. Sainteté Léon XIII, du 27 Avril 1887, a révoqué l'indult de Grégoire XVI, du 30 Avril 1838, indult par lequel les prêtres qui avaient reçu le pouvoir de bénir le Scapulaire du Carmel étaient dispensés de l'obligation d'inscrire le nom des fidèles revêtus par eux de ce Scapulaire, sur le registre d'une confrérie de N.-D. du Mont-Carmel. Ces fidèles gagnaient les indulgences de cette confrérie sans aucune inscription. Par le décret du 27 Avril de cette année, *cette inscription est rendue nécessaire*. A défaut d'inscription, le fidèle ne sera plus reçu comme *Confrère du Scapulaire* et ne pourra plus gagner les indulgences de la confrérie.

Cela étant, on s'est demandé si les Pères Rédemptoristes peuvent continuer de bénir les cinq scapulaires de la même manière et avec les mêmes avantages qu'avant ce décret ? Il faut répondre que oui, car les privilèges octroyés à cette fin aux Rédemptoristes n'ont pas été supprimés par le décret du 27 avril, 1887. Ils subsistent toujours. Ces privilèges leur ont été annoncés par un indult de Pie VII en 1803. Les

facultés concédées dans cet indult ont été de nouveau précisées par un décret du 31 janvier 1848, confirmé par Pio IX le 19 septembre 1850 ; et un rescrit du 29 juillet 1886 a autorisé les Pères Rédemptoristes à ajouter le Scapulaire de la Passion aux quatre scapulaires qu'ils bénissaient auparavant par une formule unique. " Les " Religieux Rédemptoristes, dit la Nouvelle Revue " théologique, livraison de septembre 1887, peuvent " se contenter de la bénédiction des scapulaires. Ils " n'ont pas à observer le reste de la forme prescrite, " c'est-à-dire, (a) à imposer eux-mêmes le scapulaire, " (b) ni à prononcer les paroles *Accipe Scapulare*, (c) " ni à réciter la formule de réception *in confratrem*, (a) " ni enfin à inscrire les noms. Le même décret (du " 31 janvier 1848) déclare que la faculté accordée aux " Pères comprend le Scapulaire du Mont-Carmel " comme les autres, et que cette faculté subsiste malgré " les décrets contraires, et spécialement malgré le " décret de 1840, qui décide que l'imposition du Sca- " pulaire et la réception *in confratrem* sont substan- " tielles. Sur ce dernier point, le décret mentionne le " recours fait au Saint-Père, et la concession faite par " lui à nouveau, *quatenus opus sit.*"

Tout ce qui précède est extrait de divers articles publiés dans le ssvant recueil intitulé : " Nouvelle revue théologique, livraison du mois de septembre 1887.

— — — — —

ACTIONS DE GRACES.

OTTAWA.—Depuis 17 ans je sentais dans le bras gauche une douleur rhumatismale qui me faisait souffrir beaucoup, et m'empêchait de vaquer à mes occupations. Quelquefois ce bras devenait sans mouvement et comme paralysé. Au mois de mars dernier ces souffrances ont tellement augmenté que je ne savais que faire pour les soulager. Alors il me vint à la pensée de m'adresser à la bonne sainte Anne et de

faire une novaine en son honneur. Durant les quatre premiers jours le mal augmenta tellement que le bras devint tout enflammé, et j'y remarquai une éruption semblable à la petite vérole. Je ne me décourageai pas. Je me rendis à la Basilique et je demandai au chapelain de la Congrégation de Ste-Anne de vouloir bien réciter l'Évangile de la bonne sainte Anne, et de me faire vénérer les reliques de cette grande thaumaturge. C'est ce qu'il fit avec plaisir, et même il m'accorda la faveur de garder cette relique pour le reste de ma novaine. Ceci redoubla ma confiance, et au dernier jour j'étais complètement guérie ; l'éruption, la douleur, tout était disparu. Ceci se passait au mois de mars, et depuis cette époque je me livre à tous les soins du ménage et je n'éprouve aucune douleur.

Déjà la bonne sainte Anne avait guéri deux de mes enfants. Aussi ma reconnaissance est très grande envers cette sainte qui a tant fait pour ma famille.

Soyez à jamais bénie, bonne sainte Anne.

MARIE ROBERT, dame de Ste-Anne.

STE-JEANNE DE NEUVILLE.—Je souffrais depuis 8 mois d'une névralgie et d'une débilité générale. J'endurais dans tous mes membres successivement des douleurs intolérables. Depuis 6 mois surtout, quand je ne tenais pas le lit, je pouvais à peine marcher, tant mes genoux étaient roides ; il m'était tout-à fait impossible de me mettre à genoux, ne fût-ce que pendant cinq minutes. Mes bras étaient tellement faibles que j'avais beaucoup de peine à manger, et souvent je n'aurais pu ni saisir ni tenir une épingle entre mes doigts. Je suivis, sans aucun soulagement, le traitement de deux médecins dont l'un déclara ma maladie incurable. J'avais prié sainte Anne tout l'hiver pour obtenir ma guérison, et voyant tous les remèdes inutiles, je résolus d'aller en pèlerinage à Ste Anne de Beaupré. Je partis, le 5 juillet, avec une de mes sœurs qui me conduisait. Le soir, j'arrivai à Ste-Anne tellement fatiguée et épuisée que j'avais peine à me soutenir dans

la foule qui nous entourait et nous écrasait ; mais aussitôt que je m'agenouillai devant la statue de la grande Sainte, je me sentis mieux, et là, oubliant toute fatigue et toute douleur, je restai agenouillée plus longtemps que je n'étais restée depuis 6 mois, (au moins une bonne demi-heure,) sans ressentir ni faiblesse ni douleur dans mes genoux. Déjà sainte Anne me manifestait sa puissance, mais surtout sa bonté de mère. Le lendemain je revins à l'église, et je pris part à toutes les dévotions qui se font dans les pèlerinages. Un bon Père nous fit vénérer la Sainte Relique une seconde fois, et l'appliqua sur mes bras ; à l'instant je ressentis un grand soulagement. Quelques minutes plus tard, je la vénérâmes une troisième fois, et à l'instant encore, je sentis toute langueur disparaître, mes bras étaient libres et j'étais parfaitement guérie. Pleines de reconnaissance, nous quittâmes le sanctuaire béni, étonnées à chaque instant du changement merveilleux qui s'était opéré en moi en si peu de temps. Dès le lendemain de notre retour, je repris l'ouvrage : j'allais, je venais et je sortais tous les jours sans ressentir la moindre douleur. Ma joie était bien grande, mais ma reconnaissance envers sainte Anne l'était encore plus.

Cependant Dieu voulait encore m'éprouver. Il y avait encore à peine 15 jours que j'étais parfaitement bien, lorsque je fus frappée subitement d'une maladie bien crue le, le calcul biliaire, qui me conduisit dans deux jours aux portes du tombeau. Impossible de décrire les douleurs que j'eurai. Dès la deuxième journée je fus administrée, ayant à peine connaissance. Ma famille s'adressa de nouveau à sainte Anne, et nos amis se joignirent à nous pour demander encore une faveur à cette grande Sainte. Nos prières furent exaucées, et aujourd'hui après cinq semaines, je suis en pleine convalescence. Nous avons constaté avec bonheur pendant cette dernière maladie, qu'il ne m'est survenu aucune attaque de mes douleurs névralgiques. Je compte encore sur le secours de cette bonne Mère,

que l'on n'invoque jamais en vain, pour le prompt et parfait rétablissement de ma santé.

Ma famille et moi, nous nous uni-sons à toutes les actions de grâces qui s'élèvent de tous côtés, vers cette grande Sainte, et toujours, je veux lui redire : Louanges et remerciements éternels vous soient rendus, ô bonne sainte Anne, pour les faveurs dont vous avez comblé votre enfant !

M. S. D.

— 000 —

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

(Depuis le 20 Septembre)

Faveurs signalées accordées à plusieurs personnes. Québec.— Quatre guérisons, grâce à sainte Anne. *Mlle M. B., Lévis.*—J'ai recouvré l'usage d'un poignet deux fois démanché. *A. J., St-Casimir.*—Hémorragies disparues. *M. T., St-Placide.*—Enfant guéri d'une cruelle maladie. *P. D. Winthrop, Me.*—Guérison. Grâce. *A. C. Laconia.*—Enfant guéri d'un érysypèle. *Mde O. P., Somerset.*—J'ai obtenu de sainte Anne la guérison de mon enfant qui souffrait du mal d'yeux. *A. L. H. La Baie.*—Sainte Anne a guéri mon mari d'un rhumatisme inflammatoire qui l'empêchait de travailler et lui causait d'atroces souffrances. *Mde J. D. Pascoag, R. I.*—Reconnaissance à sainte Anne. *Bourbonnais, Grove.*—Grâce à sainte Anne, mon frère a réussi dans une entreprise. *St-Joseph, Beauce.*—Ma fille, prise d'une maladie soudaine, fut promptement guérie, grâce à sainte Anne. *H. L. F. Baie St-Paul, Man.*—Trois personnes ont été guéries en se servant de l'eau de la source de sainte Anne. *Mde D. L., St-Félicien.*—Guérison et grâce obtenues. *Mde C. M. Bank Village, N. H.*—Guérison d'une jambe brûlée. *J. R. Brunswick, Me.*—Guérison, remerciements. *D. P. Lévis.*—J'ai été délivrée d'une maladie grave pour laquelle tous médecins m'avaient traitée. *Mde N. L., Lowell, Mass.*—Emploi trouvé pour mon mari. Québec.—Guérison d'une maladie grave. *L. F. Burling, Falls, N. H.*—Maux de dents soulagés. *A. D. Brunswick, Me.*—Guérison. *Mde N. C. Brunswick, Me.*—Une mère et son enfant guéris par sainte Anne. *D. L. B., St-George, Beauce.*—Mal de gorge disparu. *T. O., Brunswick, Me.*—Mal d'oreilles guéri. *Mde A. D.*—Enfants guéris de la dyphthérie. *M. V. R. Somerset.*—Maux soulagés et autres faveurs. *J. L. Ste-Anne de la Pêrade.*—Guérison. *Lévis.*—A l'occasion d'un pèlerinage, je fus guérie d'un mal d'yeux que je craignais de voir changer en inflammation du

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

oerveau. *L. B. Lewiston, Me.*—Mal de gorge guéri après pèlerinage. *P. B. Ste-Madelaine.*—Mon beau-frère a été guéri d'un mal de jambe très grave. Petite fille sauvée de la dyphthérie. *Béancour.*—Troubles de conscience disparus. *Sorel.*—Guérison subite de ma mère atteinte d'une grave maladie. *Abouée.* Guérison. *A. F. St-Marcel.*—Maladie dangereuse guérie. *Mde L. F., Acton Vale.*—Je dois à sainte Anne la conversion de mon fils longtemps éloigné des sacrements. *P. M.*—Guérison et plusieurs autres grâces. *M. L. J. P., Grandines.*—Situation trouvée pour un père de famille. *C. G. Les Trois-Rivières.*—Mal d'oreille guéri. *V. S. Spence Cove.*—Reconnaissance pour deux faveurs. *A. P. St-André.*—Affliction revenue pour châtier mon ingratitude envers sainte Anne. Autre maladie guérie grâce à sainte Anne. *Louiseville.*—Reconnaissance pour plusieurs faveurs. *A. C. Ste-Claire.*—Sainte Anne a préservé mon enfant d'un grand malheur. *Mde J. D. St-Jean Port Joly.*

(Depuis le 1er Octobre)

Je remercie sainte Anne pour une grâce. *M. L. L. St-Jean I. O.* Asthme notablement soulagé à la suite d'un pèlerinage. *N. H. Ste-Julie.*—Trois grâces spéciales. *P. B. St-Roch.*—Mal d'yeux guéri. *M. T. Gentilly.*—Sainte Anne a sauvé mon enfant qui allait mourir du mal de gorge. *Pointe-aux-Trembles.*—Mon mari doit à sainte Anne sa guérison. *D. T. St-Casimir.*—Reconnaissance à sainte Anne pour guérisons et diverses autres faveurs. *Mde Z. D. Rivière-Ouelle.*—Enfant guéri. Embarras disparu. *Mde D. B. Louiseville.*—Je dois ma guérison à la protection maternelle de sainte Anne. *Louiseville.*—Maladie heureusement terminée. *Mde N. C. St-David.*—Merci à sainte Anne de ce que le bon Dieu a appelé à lui un enfant qui souffrait depuis sept ans. *D. P. St-David.* Disparition d'une faiblesse qui m'empêchait de me livrer à mes occupations. *P. B. Montreal.*—Douleurs soulagées. *A. P. St-Pierre I. O.*—Faveurs temporelles accordées. *Ste-Flavie.*—Erysipèle guéri. *F. P. Brunswick, Me.*—Guérison de deux maladies. *J. T. J. West Gardner, Mass.*—Guérison. *J. B. Fall River.*—Guérison due à sainte Anne. Emploi trouvé. *A. Memramcook, N. B.*—Guérison d'un cas désespéré. *E. G., Wauregan, Conn.*—Enfant guéri d'une protubérance à la tête. *Mde L. C. Casselman.*—Guérison et autre faveur, *Mde J. B. G. Plessisville.*—Protection obtenue dans un voyage. *E. N. St-Jean Deschaillons.*—Vue rétablie. *Brunswick, Me.*—Faveur spirituelle due à sainte Anne. *Québec.*—Guérison due à la bonne sainte Anne. *Mde R. E. L. Ste-Adèle.*—Guérison ; reconnaissance. *St-Jean Port Joly.*—Enfant guéri du mal d'yeux. *Mde A. N. Lawrence, Mass.*—Maladie revenue après une première disparition, en punition de ma négligence. *A. T. St-Sébastien d'Aylmer.*—Guérison de ma fille et deux autres grâces. *Mde O. F. Putnam, Conn.*—Deux personnes

guéries de maladies graves, grâces à sainte Anne. *G. et C. M. Ste-Marie.*—Guéri d'une grave maladie. *Ste-Famille, I. O.*—Soulagement dû à sainte Anne. *Faub. St-Jean, Québec.*—Reconnaissance pour une grâce. *P. D. Lévis.*—Guérison d'une maladie grave. *A. B. St-Ubalde.*—Plusieurs guérisons dues à sainte Anne. *Mde A. L. ; N, R. ; Mde P. R. St-Joachim, Ont.*—Guérison d'un mal de côté fort inquiétant. *Mde O. St-O. Buffalo, N.-Y.*—Sainte Anne guérit de maladie grave une mère et son enfant. *Mde H. T. St-Félix de Valois.*—Succès d'une entreprise. *Anonyme.*—Guérison d'un érysipèle. *L. D. St-François.*—J'ai été guérie par sainte Anne d'un abcès dans le côté dont je souffrais depuis 10 ans. *Mde R. B. St-Georges, Beaucc.*—Enfant promptement guéri de brûlures graves, ainsi que du mal de gorge. *Anonyme.*—Un enfant, par suite d'un coup, ne marchait plus depuis deux ans. Grâce à sainte Anne, il a recouvré l'usage de ses jambes. *Mde P. Lévis.*—Sainte Anne m'a procuré les moyens de continuer mes études. *J. A. P. St-Elphège.*—Guérison partielle. *Black Cape.*—Mon petit garçon a été délivré d'une maladie qui menaçait de le rendre infirme. *Mde G. D.*—Guérison. *W. M.*—Conversion d'une personne chère. Autres grâces. *C. M. M. Assumption, III.*—Sainte Anne a guéri une personne d'une maladie dangereuse. *J. P. St-Paul, Montmagny.*—Reconnaissance pour géantes faveurs. *St-Eustache.*—Sainte Anne m'a préservée d'une fièvre contagieuse. *Mde X. C. Grand Isle, Me.*—Remerciements pour deux faveurs. *C. V. L'Assomption.* Hémorrhagie arrêtée, grâce à sainte Anne. *Mde S. St-Roch.*—Enfant guéri. *Mde S. P. Ste-Anne.*—Sainte Anne m'a guéri d'une faiblesse extrême dont je souffrais dans un bras qui avait été démanché et ramanché. *St-Augustin.*—Deux guérisons dues à sainte Anne. *Ste-Fo. c.*—Mal de jambe guérie. *Mde J. B. C.*—Grâces obtenues. *Mlle O. C. Lebanon, N. H.*—Plusieurs grâces obtenues. *Isle-aux-Grues.*—Violents maux de tête soulagés. *M. V. St-Martin.*—Guérie d'un mal de jambe. *E. C. Lévis.*—Reconnaissance pour trois grâces. *Manchester, N. H.*—Personne guérie d'une tendance à l'ivrognerie. *Chicopee, Mass.*—Mal d'estomac disparu. *M. W., Summerside.*—Guérison d'une maladie très dangereuse. *Mde F. O. L., Québec.*—Dyspepsie disparue. *Mde F. M., St-André.*—Sainte Anne m'a laissé ma fille unique qui allait mourir. *D. G., St-Hugues, Bagot.*—Santé recouvrée. *M. D. R., Fraserville.*—Soulagement. Mal d'estomac guéri. Foi augmentée. *E. T., St-Jean.*—Mes deux enfants étaient seuls dans une voiture quand le cheval prit le mors aux dents. Je les recommande à sainte Anne et l'on parvint à arrêter le cheval au moment où il allait traverser un pont. *O. P., Oscada, Mich.*—Guérison d'une maladie dont les médecins n'espéraient plus la guérison. *P. B., Lanoraie.*—Guérison. *Mde A. M., Ste-Catherine.*—Maladie dangereuse guérie. *St-Ephrem.*—Plusieurs maux disparus. *Mlle L., St-Thomas d'Alfred.*—Reconnaissance. *B. T.*

Stillwater.—Décision importante. *R. C. St Libair*.—Guérison. *Veuve F. B., St-Eugène*.—Guérison par sainte Anne. *Isle Verte*.—Santé rendue, travaux repris. *Louiseville*.—Guérison temporaire de l'épilepsie. *A. J., St Frs du Lac*.—Retour d'un frère absent. Guérison. *Mlle R. L., Shétiac*.—Grave maladie soulagée. *H. P., Worcester, Mass.*—Grâce à sainte Anne, mon enfant a pu se préparer à la première communion *Mde E. G., St Pierre les Becquets*.—Faveur particulière. *Mde J. G., St Paschal*.—Faveur spirituelle et temporelle. Procès gagné. *St François, Montmagny*.—J'étais affligée de deux graves maladies, qui me causaient d'atroces souffrances et devaient me conduire à la mort. J'en ai été guérie en faisant un pèlerinage à sainte Anne. *L'Ange Gardien*.—Mal de bouche guéri. *B. G., Ste-Agathe*.—Guérison. *L. R.*—Faveur. *D. M.*—J'ai renoncé aux boissons enivrantes. *R. L., St-Michel*.—Violents maux de tête soulagés. *Mde L. C., Saccarappa, Me.*—Ma fille doit à sainte Anne sa guérison. *Mde J. B., Woonsocket, R. I.*—Deux grâces dues à sainte Anne. *M. V., Minneapolis*.—Guérison. *A. M., Louiseville*.—Maux de reins disparus. *A. N., Lévis*.—J'ai été guérie d'une blessure faite à la jambe en tombant du haut d'un escalier. *P. R., West Farnham*.—Emploi trouvé. *C. J. G., Châteauguay*.—Sainte Anne m'atirée d'embarras en des circonstances difficiles. *E. L., Cap St-Ignace*.—Ma mère a été guérie. *L. D., Louiseville*.—J'ai été guérie de plusieurs maux. *Mde V., St-François, Beauce*.—Guérison. *Mde E. L., Bate St-Paul*.

— 303 —

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

Actions de grâces, 20 ; bonnes morts, 5 ; collèges, 2 ; communauté, 1 ; conversions, 92 ; curés et paroisses, 2 ; défunts, 58 ; emplois désirés, 2 ; enfants, 2 ; entreprises, 10 ; étudiants, 296 ; familles, 215 ; grâces temporelles, 12 ; grâces spirituelles, 25 ; infirmes, 14 ; institutrices et classes, 2 ; intentions particulières, 11 ; ivrognes, 3 ; jeunes gens, 8 ; jeunes filles, 5 ; malades, 38 ; ménages désunis, 5 ; mères de famille, 15 ; patience et résignation, 3 ; pères de famille, 8 ; personnes en danger de perdre la foi, 3 ; première communion, 1 ; protestants, 70 ; vocations, 12 ; voyageurs, 7.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somersét.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi parmi le peuple canadien.